

## Programme des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés Confirmation d'assurance responsabilité pour faute professionnelle médicale

**COMPAGNIE D'ASSURANCE :** Berkley Canada

**ENTRÉE EN VIGUEUR :** 1<sup>er</sup> janvier 2021 **EXPIRATION :** 1<sup>er</sup> janvier 2022

**NUMÉRO DE POLICE :** BC 05940-2101

### ASSURANCE RESPONSABILITÉ POUR FAUTE PROFESSIONNELLE MÉDICALE

2 000 000 \$ limite par membre, par sinistre et total par membre

#### Garanties

Avenant de remboursement de dépenses : 10 000 \$ par instance; total annuel de 10 000 \$; aucune franchise; charges de sinistres ajoutées à la limite de la responsabilité  
Avenant de frais pour défense contre accusations d'abus : total 50 000 \$  
Frais pour défense contre accusations d'actes criminels autres qu'abus : total 100 000 \$  
Avenant d'extension en cas de calomnie et diffamation  
Avenant pour perte de gains : 750 \$ par jour  
Avenant pour protection de la vie privée et des données : total 25 000 \$; aucune franchise  
Avenant pour dommages-intérêts punitifs : 100 000 \$ par sinistre; total 100 000 \$; aucune franchise  
Avenant de modification du territoire de la police : mondiale pour poursuites intentées au Canada et aux États-Unis  
Avenant pour actes de bon Samaritain  
Avenant d'extension pour assignation à témoigner : 50 000 \$ par instance; total 50 000 \$; aucune franchise  
Avenant pour violation de droit d'auteur  
Avenant pour perte de documents : total 5 000 \$; franchise de 500 \$ par sinistre  
Extension pour l'extérieur du pays  
Extension pour thérapie et counseling : total 10 000 \$  
90 jours pour annulation  
Avenant pour assuré désigné : organismes de réglementation, membres des organismes de réglementation, étudiants sous la surveillance directe d'un membre, membres retraités  
Extension du programme de vaccination contre le coronavirus

#### Principales exclusions

Exclusion absolue pour abus et inconduite sexuelle  
Exclusion pour responsabilité pour lésion corporelle liée à l'amiante; exception pour traitement médical  
Actes délibérés, malhonnêtes ou frauduleux  
Avantage économique  
Amendes et pénalités  
Assuré contre assuré : exception pour traitement médical  
Calomnie et diffamation

#### ASSURÉS DÉSIGNÉS

College of Licensed Practical Nurses of Alberta  
British Columbia College of Nurses and Midwives  
College of Licensed Practical Nurses of Manitoba  
Association des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du Nouveau-Brunswick  
College of Licensed Practical Nurses of Newfoundland and Labrador  
Nova Scotia College of Nursing  
Saskatchewan Association of Licensed Practical Nurses  
College of Licensed Practical Nurses of Prince Edward Island (CLPNPEI)